



Co-funded by
the European Union



MyCred4Home

Lignes directrices pour les micro-certifications dans le secteur aux personnes et aux ménages

Résultat 4

TITRE DU DOCUMENT

Lignes directrices pour les micro-certifications dans le secteur aux personnes et aux ménages
(Personal and Household services PHS) (MyCred4Home Résultat 4)

AUTEUR

GDOCE (SP)

CONTRIBUTEURS

Partenaires MyCred4Home :

IPERIA, STEPS, Université de Chypre, Centre Familial de Bruxelles

REVISEURS

IPERIA (FR)

DATE DE DÉLIVRANCE

Octobre 2023

COPYRIGHT

Ce document est sous licence Creative Common Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International.



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables.

GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Canva Pro par STEPS

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
A. Objectif du guide	3
B. Aperçu du projet MyCred4Home	3
C. Champ d'application du présent guide.....	4
1. Comprendre les micro-certifications.....	4
A. Informations sur les micro-certifications.....	4
B. Pertinence et avantages pour le secteur aux personnes et aux ménages	5
C. Contexte politique et cadres européens	5
D. Résultats de la recherche MyCred4Home sur l'utilisation des micro-certifications dans la validation de l'apprentissage non formel et informel.....	6
2. Concevoir des micro-certifications.....	7
A. Identifier les aptitudes et les compétences pertinentes	7
B. Structurer les micro-certifications.....	8
C. Élaboration de normes pour les micro-certifications	8
C. Conception de méthodes d'évaluation et de validation.....	9
3. Outils MyCred4Home pour la mise en œuvre de micro-certifications	10
A. Présentation des outils de mise en œuvre	10
B. Résultats de la mise en œuvre	12
C. Recommandations pour les futures mises en œuvre.....	14
D. Conclusion de l'expérimentation des micro-certifications	14
4. Conclusion générale et procédure étape par étape.....	15
A. Résumé des points clés et de la procédure étape par étape.....	15
B. Procédure étape par étape :	15
5. Références et ressources	17
A. Documents et ressources clés.....	17
B. Autres lectures et outils.....	18

INTRODUCTION

A. Objectif du guide

Ce guide est le résultat du travail du partenariat Mycred4home, Resultat 4. Il est conçu comme une ressource complète pour les parties prenantes impliquées dans le secteur aux personnes et aux ménages (PHS), y compris les éducateurs, les fournisseurs de formation, les employeurs et les décideurs politiques. Son objectif principal est de fournir un document d'orientation unique et facile à utiliser pour soutenir l'exploitation des résultats globaux du projet MyCred4Home. En mettant en œuvre efficacement les micro-certifications, ce guide vise à renforcer le développement professionnel et la reconnaissance des compétences dans le secteur aux personnes et aux ménages, améliorant ainsi l'employabilité et les possibilités de progression de carrière pour les individus, en particulier ceux qui sont peu qualifiés. Ce guide offre également une vue d'ensemble de la mise en œuvre des micro-certifications, servant d'exemple pour d'autres secteurs.

B. Aperçu du projet MyCred4Home

Le projet MyCred4Home, financé dans le cadre du programme Erasmus+ Cooperation partnerships in Adult Education, vise à promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle des profils peu qualifiés en combinant deux outils de l'UE : les micro-certifications et la validation de l'apprentissage non formel et informel. L'initiative vise à combler le fossé entre les cadres de qualification existants et les exigences du marché du travail qui évoluent rapidement, en particulier dans les secteurs caractérisés par un degré élevé d'apprentissage informel et des parcours d'emploi atypiques. Le projet rassemble cinq partenaires de quatre pays européens : IPERIA (France), STEPS (Italie), GDOCE (Espagne), l'Université de Chypre (Chypre) et le Centre Familial de Bruxelles (Belgique).

Le projet a **quatre objectifs principaux** :

- Identifier les initiatives existantes en matière de micro-certifications pour les profils peu qualifiés et fournir des informations sur la législation concernant la VAE dans les pays partenaires.
- Concevoir de nouvelles normes combinant les micro-certifications et la VAE adaptées au secteur aux personnes et aux ménages.
- Fournir des informations factuelles sur le potentiel des micro-certifications et de la VAE pour le secteur aux personnes et aux ménages.
- Recommandations sur la mise en œuvre de micro-certifications via la validation de l'apprentissage non formel et informel pour les profils peu qualifiés.

Résultats du projet

- Rapport d'analyse comparative
- Standards sur les micro-certifications

- Plateforme innovante explorant de nouvelles approches pour la mise en œuvre de micro-certifications par le biais de la VAE
- Guide pratique

Grâce à ces activités, le projet MyCred4Home s'efforce de créer un changement durable et significatif, en améliorant les compétences des individus et en soutenant ainsi la croissance globale et la professionnalisation du secteur.

C. Champ d'application du présent guide

Ce guide vise à rassembler les idées et les expériences du projet MyCred4Home sous forme de stratégies et de recommandations exploitables pour les parties prenantes intéressées par le développement, la mise en œuvre ou la promotion des micro-certifications. Il sert de modèle pour:

- Comprendre l'importance stratégique des **micro-certifications**.
- La complexité de la conception et de la mise en œuvre de ces titres d'une manière qui soit à la fois efficace et alignée sur les qualifications existantes.
- Exploiter les micro-certifications pour favoriser une culture de développement professionnel continu et d'apprentissage tout au long de la vie.

En alignant les résultats du projet sur des conseils pratiques, étape par étape, nous visons à faciliter l'adoption des micro-certifications, en veillant à ce qu'ils contribuent positivement aux parcours de carrière des individus au sein du secteur PHS et au-delà.

1. Comprendre les micro-certifications

A. Informations sur les micro-certifications

Les micro-certifications sont définies par l'UE comme des reconnaissances formelles de résultats d'apprentissage spécifiques obtenus par le biais d'expériences d'apprentissage courtes et ciblées. Ces certifications compactes valident les compétences d'un individu dans des domaines particuliers et jouent un rôle essentiel dans le développement de la main-d'œuvre. Elles facilitent la mobilité professionnelle et améliorent l'employabilité dans divers secteurs, notamment celui de services aux personnes et aux ménages (PHS). Dans ce domaine, où les parcours éducatifs traditionnels peuvent ne pas englober l'ensemble des compétences requises, les micro-certifications sont essentiels pour reconnaître les expériences d'apprentissage formelles et informelles.

Les micro-certifications se caractérisent par les éléments suivants :

- **Flexibilité** : Conçus pour répondre aux besoins spécifiques de la main-d'œuvre, les micro-certifications permettent des parcours d'apprentissage personnalisés qui comblent

efficacement les lacunes immédiates en matière de compétences.

- **Spécificité** : Chaque micro-certification se concentre sur un ensemble distinct de compétences ou de connaissances, ce qui facilite l'alignement de l'apprentissage sur les exigences de l'emploi.
- **Pertinence** : Développés en réponse aux demandes réelles de l'industrie, ces titres garantissent que les compétences qu'ils certifient sont directement applicables et appréciées sur le lieu de travail.
- **Rigueur de l'évaluation** : Les micro-certifications sont attribués sur la base d'une démonstration réussie des compétences grâce à des méthodes d'évaluation solides et fiables.
- **Reconnaissance** : Généralement délivrés sous forme de badges ou de certificats numériques, les micro-certifications sont reconnus et appréciés par les employeurs de tous les secteurs, ce qui favorise la mobilité professionnelle.

B. Pertinence et avantages pour le secteur aux personnes et aux ménages

Les micro-certifications transforment le paysage du développement professionnel dans le secteur aux personnes et aux ménages:

- **Reconnaissance de divers ensembles de compétences** : Ils valident un large éventail de compétences, allant des compétences techniques spécifiques au secteur aux personnes et aux ménages.
- **Soutenir l'apprentissage tout au long de la vie** : Les micro-certifications facilitent le développement professionnel continu, encourageant les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences au fur et à mesure de l'évolution des besoins du marché.
- **Améliorer la progression de la carrière** : Les micro-certifications offrent des voies claires pour l'avancement de carrière dans le secteur aux personnes et aux ménages, qui a toujours eu du mal à se professionnaliser. En reconnaissant formellement les aptitudes et les compétences, ils ont le potentiel d'élever les normes de la main-d'œuvre, ce qui améliore la stabilité de l'emploi et le potentiel de rémunération des travailleurs dans ce domaine souvent sous-évalué.
- **Accroître l'attractivité du secteur** : En formalisant les aptitudes et les compétences, les micro-certifications contribuent à professionnaliser le secteur, ce qui le rend plus attrayant pour les travailleurs potentiels.

C. Contexte politique et cadres européens

Le développement et la reconnaissance des micro-certifications sont soutenus par plusieurs initiatives européennes :

- **Cadre européen des certifications (CEC)** : Ce cadre permet de comparer les qualifications à travers l'Europe et d'améliorer la transparence et la portabilité des micro-certifications.
- **Recommandation du Conseil sur la validation de l'apprentissage non formel et informel**: cette politique encourage la reconnaissance systématique de l'apprentissage non formel

et informel, en intégrant ces expériences dans les parcours de qualification formels.

- **Agenda européen des compétences** : vise à garantir l'intégration des micro-certifications dans les stratégies d'apprentissage tout au long de la vie, en soutenant l'amélioration et la requalification des compétences en réponse aux transitions numériques et écologiques.

D. Résultats de la recherche MyCred4Home sur l'utilisation des micro-certifications dans la validation de l'apprentissage non formel et informel

La réalisation d'un exercice d'analyse comparative est essentielle pour identifier les lacunes, les meilleures pratiques et les défis des systèmes actuels, ce qui permet de trouver des solutions plus efficaces et plus pertinentes, adaptées aux besoins de chaque pays. Le premier résultat du projet, le **rapport d'évaluation comparative**, fournit une vue d'ensemble de l'état actuel de la validation et de la certification de petits volumes d'acquis d'apprentissage dans les pays partenaires impliqués dans le projet : France, Italie, Espagne, Chypre et Belgique. Ce rapport examine la présence et la mise en œuvre des micro-certifications dans ces pays, révélant des informations significatives sur leur application et leur impact dans le secteur des services aux personnes et aux ménages à travers l'Europe.

Les **principales conclusions** du projet **MyCred4Home** sont les suivantes :

- **Succès de la mise en œuvre** : Les études de cas des pays partenaires, comme la France et l'Italie, illustrent des modèles réussis de programmes de micro-certifications qui ont été adaptés pour répondre aux besoins spécifiques du secteur, en améliorant les qualifications des travailleurs et en répondant aux demandes des employeurs. La recherche a identifié des pratiques efficaces liées à la validation de l'apprentissage non formel et informel, mettant en évidence des approches novatrices dans le secteur des services de santé publique.
- **Impact sur l'employabilité** : Les résultats de la recherche indiquent que les micro-certifications ont nettement amélioré l'employabilité en fournissant une preuve reconnue et portable de compétences spécifiques. Les entretiens menés avec six acteurs clés dans les pays partenaires ont également mis en évidence la manière dont les micro-certifications facilitent la progression de carrière et la reconnaissance de l'apprentissage antérieur, renforçant ainsi la confiance des individus et les perspectives d'employabilité.
- **Défis et opportunités** : L'étude met également en évidence plusieurs défis, tels que la nécessité d'une plus grande sensibilisation et d'une normalisation dans les États membres de l'UE. Les entretiens ont révélé que les parties prenantes perçoivent un manque important de compréhension des micro-certifications, ce qui entrave leur acceptation à plus grande échelle. Le rapport propose des recommandations stratégiques pour surmonter ces obstacles, notamment l'élaboration de stratégies de communication claires et la mise en place de cadres normalisés pour la reconnaissance et la portabilité.

2. Concevoir des micro-certifications

Nous avons récemment observé que les rapports d'évaluation comparative permettent d'identifier les lacunes dans les processus actuels de validation et de certification des micro-certifications, en fournissant des informations clés sur ce qui existe et ce qui fait défaut dans le secteur. Sur la base de ces conclusions, l'étape suivante comprend plusieurs étapes essentielles dans la conception de micro-certifications efficaces. Le processus commence par l'établissement d'un cadre solide définissant le secteur concerné, le groupe cible et la profession associée. Une fois cette base établie, l'accent est mis sur l'identification et le développement des compétences essentielles nécessaires à la main-d'œuvre, tout en évaluant la valeur ajoutée de la micro-certification. Enfin, une attention particulière est accordée aux méthodes d'évaluation et de validation du micro-crédit afin de garantir son efficacité et sa pertinence au sein du secteur.

A. Identifier les aptitudes et les compétences pertinentes

La conception de micro-certifications implique une identification approfondie des aptitudes et des compétences les plus pertinentes et les plus demandées dans le secteur. Ce processus doit impliquer diverses parties prenantes, notamment des experts du secteur, des employeurs, des travailleurs et des prestataires de formation, afin de garantir une compréhension globale des besoins du secteur. Les consultations avec les experts de l'industrie et l'analyse des tendances sectorielles doivent permettre d'identifier les compétences clés détaillées qui sont cruciales pour le secteur.

Dans le cadre du projet Mycred4Home, les compétences clés indispensables à la main-d'œuvre des services aux personnes et aux ménages ont été identifiées grâce à des consultations approfondies avec 49 parties prenantes, notamment des experts en certification, des employeurs et des travailleurs. Les résultats de ces groupes de discussion et de ces entretiens, décrits plus en détail dans les [résultats du projet 2](#), ont permis d'identifier quatre compétences essentielles pour le secteur des services personnels et domestiques :

1. **Micro-compétence 1 - compétence technique.** Réaliser des opérations de nettoyage en intégrant une démarche de qualité professionnelle.
2. **Micro-compétence 2 – compétence douce.** Être organisé/efficace.
3. **Micro-compétence 3 - compétence de base.** Comprendre oralement dans la langue utilisée quotidiennement par l'employeur.
4. **Micro-compétence 4 - compétence transversale.** Respecter les instructions, les besoins et les attentes de l'employeur.

Ces micro-compétences identifiées constituent la base du système de micro-certifications Mycred4Home, qui vise à couvrir un large éventail de rôles au sein du secteur aux personnes et

aux ménages dans les pays partenaires et en Europe. Plutôt que de se concentrer sur une seule profession, le système est conçu pour offrir un ensemble complet de micro-certifications applicables à de multiples professions au sein du secteur PHS.

B. Structurer les micro-certifications

Les micro-certifications doivent être structurés de manière à permettre la flexibilité et la progression. L'organisation de ces titres en **unités** permet de créer des parcours qui peuvent mener à des qualifications plus complètes ou être autonomes pour des compétences spécifiques. S'inspirant du PR2, qui développe les cadres de compétences élaborés, le projet MyCred4Home met l'accent sur l'utilisation d'unités qui reflètent les rôles professionnels réels et les parcours de carrière au sein du secteur des services personnels et domestiques (PHS).

Chaque unité est conçue pour se concentrer sur le développement d'une micro-compétence spécifique :

- **Ciblage d'un ensemble spécifique de compétences directement liées à des tâches professionnelles** : Cela permet aux utilisateurs de se concentrer sur les domaines d'apprentissage les plus pertinents par rapport à leurs besoins immédiats ou à leurs objectifs de carrière.
- **Empilables** : En divisant les résultats d'apprentissage en petites unités, les micro-certifications permettent aux individus de s'appuyer sur leur apprentissage précédent avec des aptitudes supplémentaires ou des compétences mises à jour. Cette approche reflète l'évolution de carrière ou les changements au sein du secteur, ce qui permet un développement professionnel continu.

C. Élaboration de normes pour les micro-certifications

Pour garantir la crédibilité et la reconnaissance des micro-certifications, nous recommandons le développement de normes solides qui guident leur création et leur mise en œuvre. Ces normes devraient porter sur

- **Résultats d'apprentissage** : Résultats clairement définis et mesurables qui précisent ce que les apprenants sont censés savoir, faire et comprendre après avoir obtenu le micro-crédit.
- **Assurance qualité** : normes visant à garantir que l'enseignement, le matériel d'apprentissage et les méthodes d'évaluation répondent à des critères de qualité élevés.
- **Alignement sur les cadres nationaux et européens** : Veiller à ce que les micro-certifications soient compatibles avec les cadres de qualification existants afin de faciliter la reconnaissance et la transférabilité.

Dans le cadre du résultat 2 du projet, les partenaires de MyCred4Home ont élaboré un cadre de compétences qui présente les aptitudes et les compétences essentielles directement liées au secteur des services de santé publique. Le référentiel de compétences décrit les résultats

d'apprentissage pour chaque compétence, servant d'indicateurs de réussite pour l'obtention de micro-certifications et la définition des objectifs d'apprentissage.

Le cadre a été établi au niveau 2 du Cadre européen des certifications (CEC). Une vue d'ensemble détaillée du cadre de compétences complet se trouve dans le résultat du projet 2.

C. Conception de méthodes d'évaluation et de validation

Concevoir des méthodes d'évaluation et de validation implique de créer des approches systématiques pour évaluer et vérifier les connaissances, les aptitudes et les compétences des individus. Ce processus est essentiel pour garantir que les apprenants ou les professionnels répondent à des normes et à des qualifications spécifiques.

Les méthodes d'évaluation des micro-certifications doivent être valides, fiables et alignées sur les résultats d'apprentissage définis. Les stratégies d'évaluation efficaces comprennent

- **Démonstrations pratiques** : Les apprenants montrent leur capacité à effectuer des tâches ou des procédures spécifiques.
- **Simulations** : Proposer des scénarios qui reflètent les défis du monde réel, permettant aux évaluateurs d'apprécier la manière dont les candidats appliquent leurs connaissances et leurs compétences dans des contextes pratiques.
- **Examens par les pairs et auto-évaluations** : Encourager la pratique réflexive et l'apprentissage continu.

Le développement et la mise en œuvre de ces éléments dans la conception des micro-certifications permettront de s'assurer qu'ils sont à la fois efficaces pour favoriser l'acquisition de compétences et appréciés en tant que formes crédibles de certification au sein du secteur. Cette approche profite non seulement à l'apprenant individuel en lui offrant des possibilités de formation claires et ciblées, mais elle soutient également les objectifs plus larges du secteur en matière de professionnalisation et d'amélioration de la qualité.

Dans le cadre du projet Mycred4Home, les partenaires ont développé des évaluations qui simulent des scénarios professionnels interactifs pour chaque micro-compétence. Ces évaluations sont conçues pour s'aligner sur les résultats d'apprentissage attendus du cadre de compétences. Les évaluations comprennent des scénarios d'environnements de travail réels, dans lesquels les candidats doivent prendre des décisions en fonction du contexte donné. Les quatre scénarios sont intégrés dans une plateforme en ligne.

Un système de notation a également été proposé par les partenaires pour les quatre micro-compétences. Pour obtenir une microcompétence, les candidats doivent obtenir un score d'au moins 60 % de réponses correctes. Un score supérieur à 60 % indique que la micro-compétence a été acquise et le candidat reçoit un badge. Un score inférieur à 60 % signifie que le candidat n'a pas validé la compétence et ne recevra pas de badge.

Pour les candidats qui satisfont aux critères minimaux de réussite, trois niveaux de compétence sont disponibles pour chaque micro-compétence :

- Niveau débutant
- Niveau intermédiaire
- Niveau expert

L'objectif est de fournir des badges significatifs et pertinents à la fois pour les futurs candidats à la recherche de micro-certifications et pour les employeurs désireux de reconnaître les professionnels certifiés.

3. Outils MyCred4Home pour la mise en œuvre de micro-certifications

Ce chapitre propose une exploration approfondie des outils et des méthodologies utilisés dans le cadre du projet MyCred4Home pour mettre en œuvre, évaluer et valider efficacement les micro-certifications dans le secteur aux personnes et aux ménages (PHS en anglais). Cette approche intégrée combine une plateforme numérique, des mécanismes de retour d'information adaptés et un système de badges numériques afin de créer une expérience complète et conviviale à la fois pour les candidats et les évaluateurs.

A. Présentation des outils de mise en œuvre

1. Plateforme numérique pour les évaluations et le retour d'information

Au cœur du projet MyCred4Home se trouve une **plateforme numérique** ergonomique conçue pour héberger toutes les évaluations et ressources nécessaires à la mise en œuvre des micro-certifications. La plateforme remplit de multiples fonctions :

- **Évaluation de la prestation** : Des évaluations interactives sont organisées pour chaque micro-compétence, permettant aux candidats de s'engager dans des scénarios professionnels réalistes qui reflètent des situations réelles dans le secteur des soins de santé primaires.
- **Interface ergonomique** : Une navigation intuitive et une conception accessible garantissent que les utilisateurs, quel que soit leur niveau de culture numérique, peuvent facilement interagir avec la plateforme.
- **Centre de ressources** : Permet d'accéder à des guides, du matériel pédagogique et des ressources de soutien pour les candidats et les évaluateurs.

Accès à la plateforme :

- La plateforme est accessible en ligne, ce qui permet aux candidats de compléter les évaluations à leur rythme et à leur convenance.

- Des identifiants de connexion sécurisés garantissent la confidentialité et l'intégrité du processus d'évaluation.

2. Retour d'information personnalisé pour les candidats sur les micro-compétences

L'une des principales caractéristiques de l'approche MyCred4Home est la fourniture d'un **retour d'information personnalisé** aux candidats sur leurs performances dans chaque micro-compétence. Ce mécanisme de retour d'information personnalisé améliore l'expérience d'apprentissage :

- **Retour d'information immédiat et automatisé :**
 - Pour la **micro-compétence 2 (compétences douce)** et la **micro-compétence 3 (compétences de base)**, la plateforme génère un retour d'information instantané à l'issue des évaluations.
 - Les candidats reçoivent des informations détaillées sur leurs performances, mettant en évidence leurs points forts et les domaines à améliorer.
- **Retour d'information personnalisé de l'évaluateur :**
 - Pour la **micro-compétence 1 (compétence technique)** et la **micro-compétence 4 (compétence transversale)**, les évaluateurs fournissent un retour d'information direct et personnalisé après avoir examiné les performances des candidats.
 - Ce retour d'information est basé sur des critères spécifiques alignés sur les objectifs d'apprentissage et comprend des recommandations pratiques pour un développement ultérieur.
- **Environnement d'apprentissage favorable :**
 - Le retour d'information est formulé de manière constructive afin d'encourager l'apprentissage continu et le développement professionnel.
 - Les candidats se sentent soutenus et motivés pour améliorer leurs compétences.

3. Système de badge numérique pour la reconnaissance

Pour reconnaître et certifier les réalisations des candidats, le projet MyCred4Home utilise un **système de badges numériques**. Ce système est un moyen moderne et accessible de reconnaître et de partager des micro-certifications :

- **Délivrance de badges numériques :**

- Après avoir réussi une évaluation des micro-compétences avec un score d'au moins 60 %, les candidats se voient attribuer un badge numérique.
- Les badges représentent le niveau de compétence atteint : **Débutant**, **Intermédiaire** ou **Expert**.
- **Caractéristiques des badges numériques :**
 - **Vérifiable** : Chaque badge contient des métadonnées qui permettent de vérifier l'émetteur (projet MyCred4Home), le destinataire, la date de délivrance et les compétences acquises.
 - **Portable** : Les candidats peuvent partager leurs badges sur différentes plateformes, y compris sur des sites de réseaux professionnels comme LinkedIn, des portfolios personnels ou avec des employeurs potentiels.
 - **Reconnus par les employeurs** : Les badges sont conçus pour être reconnus et appréciés au sein du secteur aux personnes et aux ménages, améliorant ainsi l'employabilité et la crédibilité professionnelle.
- **Intégration à la plateforme :**
 - Le système de badges numériques est parfaitement intégré à la plateforme, ce qui permet l'émission et la gestion automatiques des badges.
 - Les candidats peuvent accéder à leurs badges par le biais de leur profil d'utilisateur et reçoivent des conseils sur la manière de les partager et de les afficher.

B. Résultats de la mise en œuvre

L'utilisation combinée de ces outils a été testée pendant la phase pilote du projet MyCred4Home, ce qui a permis d'obtenir des informations précieuses sur leur efficacité et leur impact sur les expériences d'apprentissage et le développement professionnel des candidats.

1. Aperçu de la phase pilote

La phase pilote en Espagne et en France a démontré l'application pratique et les avantages de l'intégration de la plateforme numérique, du retour d'information personnalisé et du système de badge numérique :

- **Amélioration de l'expérience de l'utilisateur :**
 - Les candidats se sont déclarés très satisfaits de la facilité d'utilisation de la plateforme et de la clarté des évaluations.

- Le retour d'information immédiat et personnalisé a été apprécié, car il les a aidés à comprendre leurs performances et à identifier les domaines spécifiques à améliorer.
- **Reconnaissance efficace des compétences :**
 - Les évaluations réalistes ont permis aux candidats de démontrer leurs compétences dans des contextes pertinents pour leurs rôles professionnels.
 - Le retour d'information personnalisé a renforcé leur apprentissage et encouragé l'autoréflexion.
- **Motivation et engagement :**
 - L'obtention d'un badge numérique en cas de réussite a donné un sentiment d'accomplissement et a motivé les candidats à obtenir d'autres micro-certifications.
 - La possibilité de partager des badges a renforcé leur engagement et leur intérêt pour la poursuite de leur développement professionnel.

2. Impact de l'évaluation

Sur les apprenants :

- **Renforcement de la confiance :** La combinaison d'un retour d'information positif et d'une reconnaissance tangible par le biais de badges numériques a renforcé la confiance des candidats en leurs capacités professionnelles.
- **Développement professionnel :** Les candidats se sont sentis habilités à fixer des objectifs de développement personnel et ont été motivés pour s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Amélioration de l'employabilité :** Les micro-certifications obtenus ont été perçus comme des atouts précieux sur le marché du travail, pouvant conduire à de meilleures opportunités d'emploi dans le secteur des services aux personnes et aux ménages (PHS sector en anglais).

Sur le secteur aux personnes et aux ménages (PHS) :

- **Normalisation des compétences :** Les outils ont contribué à une reconnaissance plus normalisée des qualifications et des compétences, facilitant ainsi une meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et les capacités des travailleurs.
- **Attractivité du secteur :** L'approche moderne de la certification et de la reconnaissance peut attirer davantage de personnes dans le secteur aux personnes et aux ménages, ce qui permet de remédier aux pénuries de main-d'œuvre et aux problèmes de professionnalisation.

C. Recommandations pour les futures mises en œuvre

Sur la base des résultats du projet pilote, les recommandations suivantes visent à améliorer l'efficacité et l'expérience des utilisateurs des outils MyCred4Home :

1. Améliorer la clarté des instructions :

- Revoir et affiner les instructions d'évaluation afin d'éviter toute confusion.
- Inclure des exemples ou des tutoriels dans la plateforme pour guider les candidats tout au long du processus d'évaluation

2. Renforcer la formation des évaluateurs :

- Encourager le partage des meilleures pratiques entre les évaluateurs afin d'améliorer la qualité du retour d'information personnalisé.

3. Promouvoir la sensibilisation au badge numérique :

- Sensibiliser les candidats et les employeurs à la valeur et à l'utilisation des badges numériques afin d'en maximiser l'impact.
- Développer des partenariats avec des organisations du secteur afin d'accroître la reconnaissance et l'acceptation des badges.

4. Améliorations techniques continues :

- Mettre régulièrement à jour la plateforme pour en améliorer la fonctionnalité et résoudre rapidement tout problème technique.
- Intégrer des mécanismes de retour d'information de la part des utilisateurs dans la plateforme afin d'identifier les domaines à améliorer.

5. Développer les ressources de soutien :

- Fournir des supports supplémentaires, tels que des FAQ, des guides d'utilisation et un service d'assistance, afin d'aider les candidats tout au long de leur parcours d'apprentissage.

D. Conclusion de l'expérimentation des micro-certifications

L'utilisation intégrée d'une plateforme numérique, de mécanismes de retour d'information adaptés et d'un système de badges numériques dans le cadre du projet MyCred4Home s'est avérée être une approche efficace pour la mise en œuvre de micro-certifications dans le secteur aux personnes et aux ménages. Ces outils fonctionnent en synergie pour offrir une expérience complète, conviviale et motivante aux candidats, contribuant ainsi à leur développement professionnel et à la croissance du secteur.

En continuant d'affiner ces outils et en tenant compte des recommandations de la phase pilote, le projet MyCred4Home peut encore renforcer son impact. Cette approche holistique sert de modèle à d'autres secteurs désireux d'adopter des micro-certifications, démontrant le potentiel de la combinaison de la technologie, de l'apprentissage personnalisé et des systèmes de reconnaissance modernes pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité.

4. Conclusion générale et procédure étape par étape

Ce chapitre résume les points clés abordés tout au long du guide et fournit un processus consolidé étape par étape pour la mise en œuvre des micro-certifications dans le secteur aux personnes et aux ménages (PHS), ainsi que des conseils et des recommandations finaux pour garantir une application efficace et durable.

A. Résumé des points clés et de la procédure étape par étape

Points clés :

- **Rôle et valeur des micro-certifications** : Les micro-certifications offrent une approche flexible et ciblée du développement professionnel, particulièrement précieuse dans le secteur des SSP où les parcours éducatifs traditionnels peuvent ne pas refléter pleinement la diversité des aptitudes et des compétences nécessaires.
- **Outils et plateformes numériques** : La mise en œuvre des micro-certifications s'appuie fortement sur les plateformes numériques pour émettre, stocker et partager les justificatifs de manière sûre et efficace.
- **Intégration et reconnaissance** : L'intégration réussie des micro-certifications dans les systèmes éducatifs et professionnels existants renforce leur valeur et leur reconnaissance, ce qui en fait un outil puissant pour le développement de carrière.

B. Procédure étape par étape :

1. **Identifier les aptitudes et les compétences nécessaires** : En se référant au cadre de compétences développé dans le PR2, identifier les compétences les plus utiles et les plus pertinentes pour le secteur des services de santé publique.
2. **Développer et concevoir des micro-certifications** : En s'appuyant sur les connaissances acquises dans le cadre du PR1, créer des micro-certifications qui reflètent les aptitudes et les compétences identifiées, en veillant à ce qu'ils soient mesurables et vérifiables.
3. **Mettre en œuvre des solutions de délivrance et de stockage numériques** : Mettez en place des systèmes sécurisés et efficaces pour la délivrance et le stockage des justificatifs

d'identité, en utilisant la technologie blockchain ou le stockage sécurisé dans le cloud, le cas échéant.

4. **S'aligner sur les normes et les cadres** : Veiller à ce que tous les micro-certifications s'alignent sur les cadres éducatifs existants, tels que le CEC, afin de garantir leur reconnaissance au-delà des frontières.
5. **Lancer un programme pilote** : Avant de procéder à une mise en œuvre à grande échelle, menez un programme pilote pour tester le système de micro-certifications dans un environnement contrôlé, ce qui permettra de procéder à des ajustements en fonction du retour d'information.
6. **Évaluer et adapter** : Contrôler et évaluer en permanence l'efficacité du programme de micro-certifications et procéder aux ajustements nécessaires en fonction du retour d'information des parties prenantes et de l'évolution des demandes du secteur.

C. Conseils et recommandations

- **Engagement des parties prenantes** : Engager toutes les parties prenantes concernées, y compris les éducateurs, les employeurs, les décideurs politiques et les apprenants, dès les premières étapes de la conception des micro-certifications afin de s'assurer que leurs besoins et leurs attentes sont satisfaits.
- **Apprentissage et adaptation continus** : Adopter une philosophie d'amélioration et d'apprentissage continu. Les micro-certifications doivent être régulièrement révisés et mis à jour afin de rester pertinents au fur et à mesure que les fonctions et les exigences du secteur évoluent.
- **Promouvoir la sensibilisation et la compréhension** : Mener des campagnes de sensibilisation des parties prenantes sur la valeur et l'utilité des micro-certifications. Une communication claire sur leurs avantages peut faciliter leur acceptation et leur intégration.
- **Tirer parti de la technologie** : Utiliser les dernières avancées technologiques pour l'administration des micro-certifications. Il s'agit notamment de tirer parti de l'analyse des données pour améliorer la prise de décision et d'utiliser des plateformes numériques pour améliorer l'expérience de l'utilisateur.
- **Défense des politiques** : Travailler avec les organismes gouvernementaux et les agences d'accréditation pour plaider en faveur de politiques qui reconnaissent et réglementent les micro-certifications en tant qu'outils d'apprentissage et de développement légitimes et valables.
- **Analyse comparative au niveau mondial** : Comparer l'approche de la micro-créditation avec les meilleures pratiques mondiales pour s'assurer que le système est compétitif et répond aux normes internationales.

5. Références et ressources

Cette section fournit une liste complète des ressources, études et documents référencés tout au long de ce guide, offrant des lectures complémentaires et des documents de référence pour approfondir la compréhension des sujets abordés.

A. Documents et ressources clés

1. Documents de la Commission européenne :

- Agenda européen des compétences
- Recommandation du Conseil sur la validation de l'apprentissage non formel et informel
- Proposition de recommandation du Conseil relative à une approche européenne des micro-certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et la capacité d'insertion professionnelle

2. Les résultats du projet MyCred4Home :

- MyCred4Home Rapport de benchmarking PR1
- MyCred4Home Cadre de compétences PR2

3. Cadre européen des certifications (CEC) :

- [Portail CEC](#)

4. Législation et documents politiques pertinents :

- Loi organique 3/2022 sur l'organisation et l'intégration de la formation professionnelle en Espagne
- Ordonnance TMS/283/2019 réglementant le Catalogue des spécialités de formation en Espagne

5. Plateformes technologiques et éducatives :

- Titres de compétences numériques Europass
- [Titres numériques européens pour l'éducation et la formation](#)
- Badges ouverts
- [Consortium d'apprentissage global IMS](#)

B. Autres lectures et outils

1. Ressources du CEDEFOP :

- [Le travail du CEDEFOP sur les micro-certifications](#)
- [Définir les modalités de mise en œuvre des micro-certifications](#)

2. Aperçus sur les technologies éducatives :

- Articles de SpringerOpen sur les technologies éducatives et la micro-créditation
- [Rapport du MOOC Class Central](#)

3. Articles sur le développement professionnel et la formation professionnelle :

- Articles et études de cas de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)
- Les réflexions du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)

4. Plateformes et outils en ligne supplémentaires :

- [Edubadges](#)
- [Plateforme Open Badges](#)

Cette liste de références et de ressources constitue une base pour ceux qui souhaitent explorer plus avant le développement et la mise en œuvre des micro-certifications dans le secteur des soins de santé primaires et au-delà. Elle offre un mélange de contexte théorique, d'idées pratiques et de liens directs vers des documents clés qui aideront à l'utilisation efficace des micro-certifications dans le cadre du développement professionnel continu et des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie.